

Document à nous renvoyer



Pèlerinage à FATIMA du 10 au 15 octobre 2013

accompagné par le Père Jean-Marie Launay

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

Mr-Mme-Mlle-Père-Soeur _____ Prénom : _____
(rayer les mentions inutiles)

Nom de jeune fille : _____ Date et lieu de naissance : _____

Adresse complète : _____

Profession (ou dernière profession si retraité(e)) : _____

Tél. fixe : _____ Tél portable : _____

E-mail : _____ @ _____

Si vous souffrez d'un handicap physique ou autre, précisez-nous lequel : _____
(merci de répondre très sérieusement à cette question)

Personne à prévenir en cas de nécessité (nom, adresse, tél.) : _____

Comment avez-vous eu connaissance de ce pèlerinage ?

Internet Affiche Dépliant Bouche à oreille Autre (merci de préciser) _____

Vous souhaitez ou acceptez de partager votre chambre avec : _____

Vous souhaitez une chambre individuelle (choix non garanti, **nombre limité**) Vous souhaitez recevoir, lors du départ, le sac à dos-siège proposé aux pèlerins en option (supplément de 7 € à ajouter au montant de l'inscription) Oui Non

Vous souhaitez prendre le car à : Raismes (Maison du Diocèse) Cambrai (Office du Tourisme)

Avez-vous déjà participé à un pèlerinage organisé par le Diocèse de Cambrai ?

Non Oui Si oui, lequel : _____

Pouvez-vous manger du poisson ? OUI NON (merci d'entourer la bonne réponse)

voir suite et signature au verso

-----**(partie à détacher et à conserver pour mémoire)**----- ()-----

Fatima du 10 au 15 octobre 2013 Coût du pèlerinage : 1 090 euros (hors supplément éventuel ch individuelle 190€)

Acompte versé : **315 €** Solde à verser pour le 15 septembre **2013** : 775 € (+ suppl chambre individuelle 190 €)

Après avoir pris connaissance du programme qui m'a été remis et des conditions fixées, je demande mon inscription et vous adresse cette présente fiche, accompagnée de l'acompte demandé de 315 €.

Je vous règlerai le solde, soit 775euros pour le 15 septembre 2013 (chèques à l'ordre des Pèlerinages Diocésains, sans autre indication).

Je certifie que mon état de santé me permet d'effectuer ce pèlerinage sans risque. De ce fait, s'il m'arrivait quoi que ce soit durant le trajet ou sur place, je dégage dès à présent la responsabilité de la Direction des Pèlerinages et m'engage, ainsi que ma famille, à ne pas entreprendre de poursuites à son encontre.

Je suis informé que la Direction des Pèlerinages se réserve le droit d'annuler mon inscription si le nombre de places disponibles est atteint ou d'annuler le pèlerinage pour d'autres raisons (effectif insuffisant par exemple).

Mon inscription m'engage à observer une conduite personnelle correcte et à ne pas perturber les autres pèlerins ni le fonctionnement du pèlerinage

Conditions particulières de vente

- Annulation du fait de l'organisateur :

Le nombre de participants payants pour ce pèlerinage étant fixé à 30 pour l'application du présent tarif, si ce nombre n'était pas atteint, la Direction des Pèlerinages pourrait annuler le pèlerinage. Les sommes versées seraient alors intégralement remboursées, sans indemnité complémentaire. Elle pourrait également maintenir le départ moyennant un supplément de prix, en accord avec les participants.

- Annulation du fait du pèlerin :

Quel que soit le motif, il sera retenu 50 € correspondant aux frais déjà engagés.

A l'exception d'un cas de force majeure (tel qu'un décès, un accident ou une maladie mettant en danger la vie d'un proche parent) **pris en charge par l'assurance annulation de la Mutuelle St Christophe et survenant à moins de 30 jours du départ – ou, dans le cas contraire, à moins de trouver à se faire remplacer** - les frais suivants viendraient s'ajouter à ces 50 € :

- 30 % du prix du pèlerinage si l'annulation a lieu du 30^{ème} au 20^{ème} jour avant le départ,
- 60 % du prix du pèlerinage si l'annulation a lieu du 19^{ème} au 7^{ème} jour avant le départ,
- 80 % du prix du pèlerinage si l'annulation a lieu du 6^{ème} au 2^{ème} jour avant le départ,
- 100 % du prix du pèlerinage si l'annulation intervient moins de 48 heures avant le départ,

Par ailleurs, si l'hébergement était prévu en chambre partagée, il est entendu que le pèlerin annulant supporterait le supplément pour la chambre individuelle, rendu nécessaire pour l'autre pèlerin, soit 120 €, sauf si évidemment, il a trouvé à se faire remplacer ou sauf si le Service des Pèlerinages trouve un remplaçant.

Fait à --Raismes----- le ---20//06/2013

Fait à ----- le -----

Signature du Représentant des Pèlerinages
Diocésains de Cambrai

Signature du Pèlerin pour accord



Fiche individuelle d'inscription à renvoyer à l'adresse ci-dessous :

Pèlerinages Diocésains de Cambrai,

174, rue Léopold Dusart, B.P. 17, 59590 RAISMES

Tel : 03.27.38.12.62.

Fax : 09.80.08.65.23.

E-mail : pelerinages.cambrai@nordnet.fr

N° IM059110015 au registre des opérateurs de voyage

<http://pelerinages.cathocambrai.com/>